

PAR COURRIEL

Québec, le 18 décembre 2025



N/D. : 25-01-287

Objet : Demande d'accès aux documents

Madame,

La présente donne suite à votre demande d'accès aux documents datée du 9 décembre 2025 visant l'obtention de tous les procès-verbaux et comptes rendus des rencontres et réunions du comité de gestion, du comité de coordination et du comité de cohérence de la Régie tenues depuis le 1^{er} août 2025.

Après vérification, nous vous informons que nous pouvons vous transmettre les documents demandés en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), ci-après désignée la « Loi sur l'accès ». Prenez note cependant qu'aucun comité de cohérence n'a eu lieu dans la période visée. En conséquence, aucun compte-rendu relatif à une rencontre de ce comité n'a été repéré. De plus, nous avons repéré un compte-rendu pour une séance du comité de gestion qui s'avère être un brouillon non finalisé et non soumis à l'adoption du comité de gestion. Ainsi, l'accès à ce document vous est refusé conformément à l'article 9 de la Loi sur l'accès.

Sur réception des documents accessibles, vous remarquerez que nous avons soustrait certains renseignements protégés par le secret professionnel de l'avocat, codifié à l'article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne* (RLRQ, c. C-12). Également, certains renseignements ont été protégés en ce que leur divulgation risquerait de procurer un avantage indu à une personne ou à lui poser préjudice, conformément à l'article 21 de la Loi sur l'accès. Enfin, certains renseignements personnels confidentiels ont été protégés suivant les articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

[REDACTED]

Marie-Christine Bergeron, avocate
Directrice

p.j. Documents

ANNEXE — RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES SUR LESQUELLES LE REFUS S'APPUIE

A-2.1 - Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

21. Un organisme public peut refuser de confirmer l'existence ou de donner communication d'un renseignement dont la divulgation aurait pour effet de révéler un emprunt, un projet d'emprunt, une transaction ou un projet de transaction relatifs à des biens, des services ou des travaux, un projet de tarification, un projet d'imposition d'une taxe ou d'une redevance ou de modification d'une taxe ou d'une redevance, lorsque, vraisemblablement, une telle divulgation:

- 1° procurerait un avantage indu à une personne ou lui causerait un préjudice sérieux; ou
- 2° porterait sérieusement atteinte aux intérêts économiques de l'organisme public ou de la collectivité à l'égard de laquelle il est compétent.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

- 1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;
- 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée. Ce consentement doit être manifesté de façon expresse dès qu'il s'agit d'un renseignement personnel sensible.

Toutefois, il peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;

3° à une personne ou à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;

4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;

5° (*paragraphe abrogé*);

6° (*paragraphe abrogé*);

7° (*paragraphe abrogé*);

8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 63.8, 66, 67, 67.1, 67.2, 67.2.1 et 68;

9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

Pour l'application de la présente loi, un renseignement personnel est sensible lorsque, de par sa nature notamment médicale, biométrique ou autrement intime, ou en raison du contexte de son utilisation ou de sa communication, il suscite un haut degré d'attente raisonnable en matière de vie privée.

C-12 - Charte des droits et libertés de la personne

9. Chacun a droit au respect du secret professionnel.

Toute personne tenue par la loi au secret professionnel et tout prêtre ou autre ministre du culte ne peuvent, même en justice, divulguer les renseignements confidentiels qui leur ont été révélés en raison de leur état ou profession, à moins qu'ils n'y soient autorisés par celui qui leur a fait ces confidences ou par une disposition expresse de la loi.

Le tribunal doit, d'office, assurer le respect du secret professionnel.

Avis de recours (art. 46, 48 et 51)

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

RÉVISION

Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

Les coordonnées la Commission d'accès à l'information sont les suivantes :

Québec	Montréal
Bureau 2.36	Bureau 900
525, boulevard René-Lévesque Est	2045, rue Stanley
Québec (Québec) G1R 5S9	Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 418 528-7741	Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 418 529-3102	Télécopieur : 514 844-6170
Sans frais : 1 888 528-7741	
Courriel : cai.communications@cai.gouv.qc.ca	

Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Compte rendu de la rencontre du comité de coordination de la Régie des alcools,
des courses et des jeux tenue le jeudi 21 août 2025 à 11 h

- Étaient présents :
- M^e Louise Vien, présidente par intérim
M^e Sabrina Khan, directrice du contentieux
M^e Marie-Christine Bergeron, directrice des affaires juridiques
M. Rémi Bédard, directeur des services à la gestion
M^me Sandra Langevin, directrice générale adjointe des services à la clientèle
M^me Marie-Andrée Dion, directrice des services aux fabricants
M. Serge Bourget, directeur de l'alcool et des renseignements généraux
M. Marco Bergeron, directeur des sports de combat, des courses et des jeux
M^me Andrée-Anne Garceau, secrétaire générale de la Régie et directrice du secrétariat général, du soutien à la gouvernance et des communications
M^me Renée-Maude Blouin-Dallaire, secrétaire principale au bureau de la présidence
M^e Alinda Souralay, adjointe exécutive à la direction du secrétariat générale, du soutien à la gouvernance et des communications
- Était absente :
- M^me Caroline Gilbert, directrice de la conformité et de l'inspection
- Était invitée :
- M^me Francine Zomer, Conseillère stratégique en allègement réglementaire et en gestion des risques à la DSGSGC

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du compte-rendu du 17 juin 2025*;

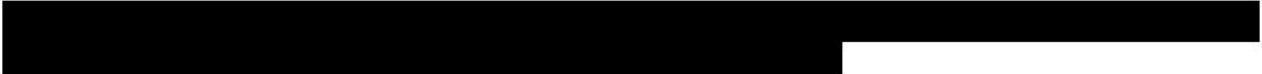
Le compte rendu du 17 juin 2025 est adopté.

3. Présentation Parcours client

M^{me} Francine Zomer présente le parcours client.

4. MTAA au bureau de Montréal

M. Rémi Bédard informe les gestionnaires que le MTAA au bureau de Montréal est relancé. Un déménagement complet des bureaux devra être fait. L'adresse n'est pas encore déterminée. Une communication aux employés sur intranet sera faite.

5. Projet de loi en allégement réglementaire**6. Topo PCI-DSS**

Le point sera repris lors du prochain comité de coordination.

7. Divers RH**7.1. Rétroactions**

Tous les employés ont reçu leur rétroaction suite aux signatures des conventions collectives.

7.2. Mesures budgétaires

Une rencontre est prévu vendredi le 22 août pour revoir les mesures budgétaires demandées par le MSP. Le tout sera discuté lors du prochain comité de coordination.

8. Bons coups

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de coordination d'échanger sur le point Bons coups.

9. Tour de table

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de gestion d'échanger sur des dossiers et sujets d'intérêt.

10. Date de la prochaine réunion (26 août 2025)

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 26 août 2025.

11. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 12 h 02.

Compte rendu de la rencontre du comité de coordination de la Régie des alcools,
des courses et des jeux tenue le mardi 26 août 2025 à 9 h

Étaient présents :

M^e Louise Vien, présidente par intérim
M^e Sabrina Khan, directrice du contentieux
M^e Marie-Christine Bergeron, directrice des affaires juridiques
M. Rémi Bédard, directeur des services à la gestion
M^{me} Caroline Gilbert, directrice de la conformité et de l'inspection
M^{me} Marie-Andrée Dion, directrice des services aux fabricants
M. Serge Bourget, directeur de l'alcool et des renseignements généraux
M. Marco Bergeron, directeur des sports de combat, des courses et des jeux
M^{me} Andrée-Anne Garceau, secrétaire générale de la Régie et directrice du secrétariat général, du soutien à la gouvernance et des communications
M^{me} Renée-Maude Blouin-Dallaire, secrétaire principale au bureau de la présidence
M^e Alinda Souralay, adjointe exécutive à la direction du secrétariat générale, du soutien à la gouvernance et des communications

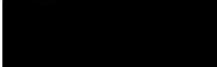
Était absente : M^{me} Sandra Langevin, directrice générale adjointe des services à la clientèle

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point suivant :

2. Adoption du compte-rendu du 21 août 2025

Le compte-rendu du 21 août 2025 est adopté.

3. Topo PCI-DSS**4. Divers RH****4.1. Reconnaissance**

M. Rémi Bédard informe les membres du comité que deux activités sur le volet reconnaissance sont à prévoir.

4.2. Mesures budgétaires

Des compressions budgétaires additionnelles ont été demandé. Une rencontre sera planifiée cette semaine avec les gestionnaires afin d'en discuter d'avantage et analyser les options pour y répondre favorablement.

5. Bons coups

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de coordination d'échanger sur le point Bons coups.

6. Tour de table

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de gestion d'échanger sur des dossiers et sujets d'intérêt.

7. Questions diverses**7.1. Projet de loi 112**

M^{me} Andrée-Anne Garceau mentionne aux gestionnaires qu'un gros travail s'en vient afin de répondre à une demande d'information du MEIE relativement au projet de loi 112.

7.2. RAG

Le RAG a été transmis au cabinet pour signature du ministre.

8. Date de la prochaine réunion (9 septembre 2025)

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 9 septembre 2025.

9. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 10 h 03.

Compte rendu de la rencontre du comité de coordination de la Régie des alcools,
des courses et des jeux tenue le mardi 9 septembre 2025 à 10 h

Étaient présents :

M^e Louise Vien, présidente par intérim
M^e Sabrina Khan, directrice du contentieux
M^e Marie-Christine Bergeron, directrice des affaires juridiques
M^{me} Caroline Gilbert, directrice de la conformité et de l'inspection
M. Rémi Bédard, directeur des services à la gestion
M^{me} Sandra Langevin, directrice générale adjointe des services à la clientèle
M^{me} Marie-Andrée Dion, directrice des services aux fabricants
M. Serge Bourget, directeur de l'alcool et des renseignements généraux
M^{me} Andrée-Anne Garceau, secrétaire générale de la Régie et directrice du secrétariat général, du soutien à la gouvernance et des communications
M^{me} Renée-Maude Blouin-Dallaire, secrétaire principale au bureau de la présidence
M^e Alinda Souralay, adjointe exécutive à la direction du secrétariat générale, du soutien à la gouvernance et des communications

Était absent :

M. Marco Bergeron, directeur des sports de combat, des courses et des jeux

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants :

7.1 RAG

7.2 Plan Stratégique

7.3 Projet de loi en allègement réglementaire et administratif

7.4 PL-112

7.5 Demandes prébudgétaires

7.6 GIR

2. Adoption du compte-rendu du 26 août 2025*;

Le compte rendu du 26 août 2025 est adopté.

3. Entraide

M^{me} Renée-Maude Blouin-Dallaire informe les gestionnaires que leur participation est fortement encouragée pour l'activité Déjeuner des gestionnaires.

4. Déménagement du bureau de Montréal

M. Rémi Bédard mentionne qu'il est toujours en attente de l'appel du chargé de projet de la SQI. Les gestionnaires doivent mettre à jour le fichier Excel sur les besoins.

5. Divers RH

5.1. Formations

Deux formations sont en préparation : Civilité et climat de travail.

5.2. Activité de reconnaissance

Les travaux sur l'activité de reconnaissance sont recommandés.

5.3. Mesures budgétaires

Une rencontre est prévue jeudi avec les gestionnaires pour faire le suivi des effectifs.

6. Bons coups

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de coordination d'échanger sur le point Bons coups.

7. Questions diverses

7.1. RAG

Considérant le remaniement ministériel qui serait prévu demain et du changement de ministre à venir, nous sommes en attente des directives du MSP pour la signature du RAG par le ministre.

7.2. Plan Stratégique

Le plan stratégique devra aussi être signé par le nouveau ministre. Une tournée de la présidente est à prévoir pour présenter ce nouveau Plan stratégique.

7.3. Projet de loi en allègement réglementaire et administratif

Nous avons quelques délais additionnels pour le projet de loi considérant la prorogation du parlement.

7.4. PL-112

Le travail est commencé. Les gestionnaires devraient recevoir les indications dans les

semaines à venir.

7.5. Demandes prébudgétaires

M^{me} Andrée-Anne Garceau demande aux gestionnaires s'ils ont des demandes pour le prochain budget à l'exception de demandes additionnelles d'effectif. Aucune demande a été faite.

7.6. GIR

Un détaillé des accès des répertoires et applications donnés aux employés sera demandé par direction.

8. Date de la prochaine réunion (16 septembre 2025)

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 16 septembre 2025.

9. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 10 h 57.

Compte rendu de la rencontre du comité de coordination de la Régie des alcools,
des courses et des jeux tenue le mardi 16 septembre 2025 à 10 h

Étaient présents :	M ^e Louise Vien, présidente par intérim M ^e Sabrina Khan, directrice du contentieux M ^e Marie-Christine Bergeron, directrice des affaires juridiques M. Rémi Bédard, directeur des services à la gestion M ^{me} Sandra Langevin, directrice générale adjointe des services à la clientèle M ^{me} Caroline Gilbert, directrice de la conformité et de l'inspection M ^{me} Marie-Andrée Dion, directrice des services aux fabricants M. Serge Bourget, directeur de l'alcool et des renseignements généraux M. Marco Bergeron, directeur des sports de combat, des courses et des jeux M ^{me} Andrée-Anne Garceau, secrétaire générale de la Régie et directrice du secrétariat général, du soutien à la gouvernance et des communications M ^{me} Renée-Maude Blouin-Dallaire, secrétaire principale au bureau de la présidence M ^e Alinda Souralay, adjointe exécutive à la direction du secrétariat générale, du soutien à la gouvernance et des communications
Était invitée :	Chantal Larose, Conseillère en optimisation à la DGA pour le point 3

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout du point suivant :

9.1 PL-112**2. Adoption du compte-rendu du 9 septembre 2025**

Le compte-rendu du 9 septembre 2025 est adopté.

3. Approbation par la BAnQ de notre modification du calendrier de conservation

M^{me} Chantal Larose présente le calendrier de conservation avec les modifications.

4. Temps supplémentaire & temps compensé

M. Rémi Bédard informe les gestionnaires que les heures compensées comptes pour des heures travaillées.

5. Déménagement du bureau de Montréal

M. Rémi Bédard mentionne aux gestionnaires qu'il était à Montréal avec le chargé de projet de la SQI afin de visiter les bureaux pour évaluer les besoins.

6. Divers RH**6.1. Suivi effectifs**

Les cibles en ETC sont respectées. Il n'y a donc pas de nouvelles mesures à mettre en place.
M. Rémi Bédard va envoyer un tableau à chaque gestionnaire concernant les postes actuellement vacants afin d'établir les besoins en respect des cibles.

7. Bons coups

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de coordination d'échanger sur le point Bons coups.

8. Tour de table

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de gestion d'échanger sur des dossiers et sujets d'intérêt.

9. Questions diverses**9.1. PL-112**

M^{me} Andrée-Anne Garceau et M^e Marie-Christine Bergeron indiquent qu'un document avec les exceptions concernant la Régie sera bientôt transmis aux gestionnaires pour vérification et approbation.

10. Date de la prochaine réunion (23 septembre 2025)

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 23 septembre 2025.

11. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 10 h 53.

Compte rendu de la rencontre du comité de coordination de la Régie des alcools,
des courses et des jeux tenue le mardi 23 septembre 2025 à 10 h

Étaient présents :

M^e Louise Vien, présidente par intérim
M^e Sabrina Khan, directrice du contentieux
M^e Marie-Christine Bergeron, directrice des affaires juridiques
M^{me} Caroline Gilbert, directrice de la conformité et de l'inspection
M. Rémi Bédard, directeur des services à la gestion
M^{me} Sandra Langevin, directrice générale adjointe des services à la clientèle
M. Marco Bergeron, directeur des sports de combat, des courses et des jeux
M^{me} Marie-Andrée Dion, directrice des services aux fabricants
M. Serge Bourget, directeur de l'alcool et des renseignements généraux
M^{me} Andrée-Anne Garceau, secrétaire générale de la Régie et directrice du secrétariat général, du soutien à la gouvernance et des communications
M^{me} Renée-Maude Blouin-Dallaire, secrétaire principale au bureau de la présidence
M^e Alinda Souralay, adjointe exécutive à la direction du secrétariat générale, du soutien à la gouvernance et des communications

Étaient invitées :

Chantal Larose, Conseillère en optimisation à la DGA pour le point 3
Salma Behna, Conseillère en optimisation et pilotage à la DGA pour le point 3
Dana Groza, Adjointe exécutive et coordonnatrice de l'équipe de l'optimisation pour le point 3

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants :

2. Adoption du compte-rendu du 16 septembre 2025*;

Le compte rendu du 16 septembre 2025 est adopté.

3. Plan de transfert de la documentation de l'équipe de l'optimisation

M^{me} Chantal Larose et M^{me} Salma Behna présentent le plan de transfert de la documentation de l'équipe de l'optimisation.

4. Déménagement du bureau de Montréal

M. Rémi Bédard mentionne qu'il a reçu les mises-à-jour des besoins de certains gestionnaires.

5. Divers RH**5.1. Lumière sur...**

M. Rémi Bédard informe que certaines personnes n'ont pas été inclus au texte sur les chefs d'équipe et adjoints exécutifs. Il a été décidé d'envoyer le texte pour approbation à tous les gestionnaires avant la publication les prochaines fois.

6. Bons coups

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de coordination d'échanger sur le point Bons coups.

7. Questions diverses**7.1. Reconnaissance**

M. Rémi Bédard informe les gestionnaires qu'une activité de reconnaissance pour ceux qui ont atteint les 20 et 25 années de services à la fonction publique ainsi qu'à la Régie est en préparation.

8. Date de la prochaine réunion (30 septembre 2025)

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 30 septembre 2025.

9. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 11 h 01.

Compte rendu de la rencontre du comité de coordination de la Régie des alcools,
des courses et des jeux tenue le mardi 30 septembre 2025 à 10 h

Étaient présents :

M^e Louise Vien, présidente par intérim
M^e Sabrina Khan, directrice du contentieux
M. Rémi Bédard, directeur des services à la gestion
M. Pascal-Simon Audet, directeur des ressources informationnelles
M^{me} Sandra Langevin, directrice générale adjointe des services à la clientèle
M^{me} Caroline Gilbert, directrice de la conformité et de l'inspection
M^{me} Marie-Andrée Dion, directrice des services aux fabricants
M. Serge Bourget, directeur de l'alcool et des renseignements généraux
M. Marco Bergeron, directeur des sports de combat, des courses et des jeux
M^{me} Renée-Maude Blouin-Dallaire, secrétaire principale au bureau de la présidence
M^e Alinda Souralay, adjointe exécutive à la direction du secrétariat générale, du soutien à la gouvernance et des communications

Étaient absentes :

M^e Marie-Christine Bergeron, directrice des affaires juridiques
M^{me} Andrée-Anne Garceau, secrétaire générale de la Régie et directrice du secrétariat général, du soutien à la gouvernance et des communications

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du compte-rendu du 23 septembre 2025

Le compte-rendu du 23 septembre 2025 est adopté.

3. Bienvenue à M. Pascal-Simon Audet

M^e Louise Vien souhaite la bienvenue à M. Pascal-Simon Audet. Un tour de table est fait pour que les membres du comité se présentent.

4. Entraide

M^me Renée-Maude Blouin-Dallaire rappelle aux gestionnaires l'activité Entraide : *Déjeuner des gestionnaires*.

5. Déménagement du bureau de Montréal

Aucun nouveau développement.

6. Divers RH**6.1. Reconnaissance**

M. Rémi Bédard mentionne qu'il a retravaillé sur le volet reconnaissance pour ajouter les employés retraités.

6.2. Dotation

M^me Ève-Marie Fortin termine de comptabiliser la liste des postes à combler. Une rencontre est à prévoir sur ce sujet.

6.3 Stationnement au bureau de Québec

M. Rémi Bédard a eu une rencontre la semaine passée avec ParcAuto. La date d'ouverture du stationnement de Québec est le 3 novembre. 40 places sont réservées à la RACJ dont 4 places pour les véhicules de fonction. Les employés qui étaient déjà abonnés ont priorité.

M. Rémi Bédard, communiquera avec ces employés pour savoir s'ils veulent toujours une place de stationnement

7. Bons coups

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de coordination d'échanger sur le point Bons coups.

8. Tour de table

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de gestion d'échanger sur des dossiers et sujets d'intérêt.

9. Questions diverses**9.1. Formation**

M^e Louise Vien partage l'idée qu'elle aimeraient visiter, de façon informelle, les employés de chaque direction pour leur demander quels besoins en formation ils aimeraient combler.

10. Date de la prochaine réunion (14 octobre 2025)

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 14 octobre 2025.

11. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 11 h 02.

Compte rendu de la rencontre du comité de coordination de la Régie des alcools,
des courses et des jeux tenue le mercredi 15 octobre 2025 à 15 h

Étaient présents :	M ^e Louise Vien, présidente par intérim M ^e Marie-Christine Bergeron, directrice des affaires juridiques M ^{me} Caroline Gilbert, directrice de la conformité et de l'inspection M. Rémi Bédard, directeur des services à la gestion M ^{me} Sandra Langevin, directrice générale adjointe des services à la clientèle M. Marco Bergeron, directeur des sports de combat, des courses et des jeux M ^{me} Marie-Andrée Dion, directrice des services aux fabricants M. Serge Bourget, directeur de l'alcool et des renseignements généraux M ^{me} Andrée-Anne Garceau, secrétaire générale de la Régie et directrice du secrétariat général, du soutien à la gouvernance et des communications M ^{me} Renée-Maude Blouin-Dallaire, secrétaire principale au bureau de la présidence M ^e Alinda Souralay, adjointe exécutive à la direction du secrétariat générale, du soutien à la gouvernance et des communications
Était absente :	M ^e Sabrina Khan, directrice du contentieux
Était invitée :	Violeta Polerca, Conseillère en relations avec les clientèles et les partenaires à la DSGSGC pour le point 3

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants :

8.1 Rencontre avec le cabinet

8.2 RAG

8.3 Présence de M^e Vien à MTL

8.4 Vacances

2. Adoption du compte-rendu du 30 septembre 2025*

Le compte-rendu du 30 septembre 2025 est adopté.

3. Sondage satisfaction de la clientèle

M^{me} Violeta Polerca présente le sondage de satisfaction de la clientèle

4. Canal Gestionnaires

M^{me} Renée-Maude Blouin-Dallaire demande aux gestionnaires d'activer les alertes du canal Teams Gestionnaires.

5. Déménagement du bureau de Montréal

Pas de nouveau.

6. Divers RH**6.1. Ressources matérielles**

Les fournisseurs pour les uniformes de boxe ont été trouvés. Les achats seront effectués dans les prochaines semaines.

6.2. Stationnement

Comme il y a eu beaucoup d'annulation pour le stationnement, une méthode d'attribution ne sera pas nécessaire, car il y aura assez des places de stationnement.

6.3. Besoins RH

Des travaux sont en cours à cet égard.

7. Bons coups

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de coordination d'échanger sur le point Bons coups.

8. Questions diverses**8.1. Rencontre avec le cabinet**

Une rencontre officielle avec le cabinet a eu lieu le 14 octobre pour présenter la RACJ.

8.2. Résultats du rapport annuel de gestion

Tous les employés seront convoqués bientôt pour la présentation des résultats du RAG.

8.3. Vacances

[REDACTED]

9. Date de la prochaine réunion (30 septembre 2025)

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 30 septembre 2025.

10. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 15 h 54.

Compte rendu de la rencontre du comité de coordination de la Régie des alcools,
des courses et des jeux tenue le mardi 28 octobre 2025 à 10 h

Étaient présents :

M^e Louise Vien, présidente par intérim
M^e Marie-Christine Bergeron, directrice des affaires juridiques
M^e Sabrina Khan, directrice du contentieux
M. Rémi Bédard, directeur des services à la gestion
M. Pascal-Simon Audet, directeur des ressources informationnelles
M^{me} Sandra Langevin, directrice générale adjointe des services à la clientèle
M^{me} Caroline Gilbert, directrice de la conformité et de l'inspection
M^{me} Marie-Andrée Dion, directrice des services aux fabricants
M. Serge Bourget, directeur de l'alcool et des renseignements généraux
M. Marco Bergeron, directeur des sports de combat, des courses et des jeux
M^{me} Andrée-Anne Garceau, secrétaire générale de la Régie et directrice du secrétariat général, du soutien à la gouvernance et des communications
M^{me} Renée-Maude Blouin-Dallaire, secrétaire principale au bureau de la présidence
M^e Alinda Souralay, adjointe exécutive à la direction du secrétariat générale, du soutien à la gouvernance et des communications

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants :

- 8.1 Journée thématique sur l'intelligence artificielle**
- 8.2 Rapport annuel de gestion 2024-2025**
- 8.3 Indexation des tarifs au 1^{er} janvier**
- 8.4 Site Web de la Régie**
- 8.5 Financement Accès alcool**
- 8.6 PLMEIE**
- 8.7 Étude détaillée du PL 112**

2. Adoption du compte-rendu du 15 octobre 2025

Le compte-rendu du 15 octobre 2025 est adopté.

3. Contraintes budgétaires, frais de déplacement et temps supplémentaires

La consigne reste la même. Aucun déplacement, aucun temps supplémentaire et aucune dépense ne sont autorisés, sauf exception, et après autorisation de M^e Vien.

4. Déménagement du bureau de Montréal

La SQI a commencé à regarder les besoins organisationnels identifiés par les gestionnaires.

5. Divers RH**5.1. Développement et formation**

Le dossier avance bien.

5.2. Dotation

Les 2 postes déjà prévus et approuvés depuis le début de l'année sont actuellement en affichage.

5.3. Activité de reconnaissance

M. Rémi Bédard questionne les gestionnaires sur le maintien de l'activité de reconnaissance considérant les restrictions budgétaires.

5.4. Entreprise en santé

M. Rémi Bédard mentionne qu'il regardera s'il y a des coûts reliés à l'obtention de la certification. L'avancement des mesures progresse bien.

6. Bons coups

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de coordination d'échanger sur le point Bons coups.

7. Tour de table

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de gestion d'échanger sur des dossiers et sujets d'intérêt.

8. Questions diverses**8.1. Journée thématique sur l'intelligence artificielle**

M. Pascal-Simon Audet propose une rencontre avec tous les gestionnaires pour faire une présentation sur l'intelligence artificielle.

8.2. Rapport annuel de gestion 2024-2025

Les copies du rapport annuel de gestion ont été reçues. Une copie sera remise à tous les gestionnaires.

8.3. Indexation des tarifs au 1er janvier

M^{me} Andrée-Anne Garceau mentionne qu'elle a reçu les indexations des tarifs. Le processus habituel sera fait en vue de la publication à la Gazette officielle.

8.4. Site Web

Une machette a été mise sur l'Intranet afin d'annoncer déploiement du nouveau site web le 11 novembre prochain. Les séances de présentation par Anick seront bientôt convoquées.

8.5. Financement Acces alcool

Nous avons reçu la confirmation de l'approbation du financement pour ACCES-Alcool. La Régie préparera le CT pour autoriser les effectifs.

8.6. PL-MEIE

Le Projet de loi du MEIE en allégement réglementaire et administratif sera déposé au DOSSDEC le 31 octobre. Les ministères et organismes auront l'occasion de le commenter au besoin.

8.7. Étude détaillée du PL-112

L'étude détaillée du PL 112, *Loi favorisant le commerce des produits et la mobilité de la main-d'œuvre en provenance des autres provinces et des territoires du Canada*, est en cours à l'Assemblée nationale.

9. Date de la prochaine réunion (11 novembre 2025)

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 11 novembre 2025.

10. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 10 h 42.

Compte rendu de la rencontre du comité de coordination de la Régie des alcools,
des courses et des jeux tenue le mardi 11 novembre 2025 à 10 h

Étaient présents :

M^e Louise Vien, présidente par intérim
M^e Marie-Christine Bergeron, directrice des affaires juridiques
M^{me} Caroline Gilbert, directrice de la conformité et de l'inspection
M. Rémi Bédard, directeur des services à la gestion
M^{me} Sandra Langevin, directrice générale adjointe des services à la clientèle
M. Marco Bergeron, directeur des sports de combat, des courses et des jeux
M^{me} Marie-Andrée Dion, directrice des services aux fabricants
M. Serge Bourget, directeur de l'alcool et des renseignements généraux
M^{me} Andrée-Anne Garceau, secrétaire générale de la Régie et directrice du secrétariat général, du soutien à la gouvernance et des communications
M^{me} Renée-Maude Blouin-Dallaire, secrétaire principale au bureau de la présidence
M^e Alinda Souralay, adjointe exécutive à la direction du secrétariat générale, du soutien à la gouvernance et des communications

Était absente :

M^e Sabrina Khan, directrice du contentieux

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants :

8.1 Plan stratégique 2025-2029**8.2 Arrivée de M^{me} Mignault****8.3 Rapport d'investigation du coroner Riverin****2. Adoption du compte-rendu du 28 octobre 2025***

Le compte-rendu du 28 octobre 2025 est adopté.

3. Gestion des dépenses : activité reconnaissance, SOQUIJ et formation

M. Rémi Bédard présente les documents sur la gestion des dépenses.

4. Déménagement du bureau de Montréal

M. Rémi Bédard présente le document sur le déménagement du bureau de Montréal.

5. Divers RH

Aucun sujet d'information.

6. Tour de table

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de coordination d'échanger.

7. Bons coups

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de coordination d'échanger sur le point Bons coups.

8. Questions diverses**8.1. Plan stratégique 2025-2029**

Le Plan stratégique 2025-2029 devra être soumis et approuvé par M^{me} Isabelle Mignault avant de poursuivre son cheminement.

8.2. Arrivée de M^{me} Mignault

M^{me} Isabelle Mignault entrera en fonction à titre de présidente de la Régie le 17 novembre 2025. Un comité de gestion sera convoqué à cette date pour permettre à la nouvelle présidente d'échanger avec les gestionnaires.

8.3. Rapport d'investigation du coroner Riverin

M^{me} Andrée-Anne Garceau a reçu un rapport du coroner émettant des recommandations à la Régie en matière de responsabilité des titulaires sur la consommation responsable. Une analyse sera faite afin d'évaluer la réponse appropriée.

9. Date de la prochaine réunion (18 novembre 2025)

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 18 novembre 2025.

10. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 11 h 03.

Compte rendu de la rencontre du comité de coordination de la Régie des alcools,
des courses et des jeux tenue le mardi 25 novembre 2025 à 10 h

Étaient présents :	M ^{me} Isabelle Mignault, présidente M ^e Marie-Christine Bergeron, directrice des affaires juridiques M ^e Sabrina Khan, directrice du contentieux M. Rémi Bédard, directeur des services à la gestion M. Pascal-Simon Audet, directeur des ressources informationnelles M ^{me} Sandra Langevin, directrice générale adjointe des services à la clientèle M ^{me} Caroline Gilbert, directrice de la conformité et de l'inspection M ^{me} Marie-Andrée Dion, directrice des services aux fabricants M. Serge Bourget, directeur de l'alcool et des renseignements généraux M. Marco Bergeron, directeur des sports de combat, des courses et des jeux M ^{me} Andrée-Anne Garceau, secrétaire générale de la Régie et directrice du secrétariat général, du soutien à la gouvernance et des communications M ^e Jessica Chauret, adjointe exécutive au bureau de la présidence M ^{me} Renée-Maude Blouin-Dallaire, secrétaire principale au bureau de la présidence
Était absente :	M ^e Alinda Souralay, adjointe exécutive à la direction du secrétariat générale, du soutien à la gouvernance et des communications
Était invitée :	M ^e Joyce Tremblay, responsable des relations médias à la direction du secrétariat générale, du soutien à la gouvernance et des communications

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du compte-rendu du 11 novembre 2025

Le compte-rendu du 11 novembre 2025 est adopté.

3. Présentation sur l'exemplarité en éthique

M^{me} Andrée-Anne Garceau et M^e Joyce Tremblay font un rappel des règles en matière d'éthique et d'intégrité.

4. Présentation sur la politique cadre en télétravail

M. Rémi Bédard fait un rappel au sujet de la politique cadre en télétravail.

5. Présentation sur la santé en sécurité au travail

M. Rémi Bédard présente les principales actions en cours en lien avec la santé et la sécurité au travail.

6. Présentation sur la sécurité de l'information

M. Pascal-Simon Audet sensibilise les membres du comité sur la sécurité de l'information.

7. Déménagement du bureau de Montréal

Les travaux sont toujours en cours pour produire l'évaluation des besoins pour le nouveau bureau.

8. Divers RH**8.1. Activités de reconnaissance**

La formule pour l'activité de reconnaissance sera revue.

9. Bons coups

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de coordination d'échanger sur le point Bons coups.

10. Tour de table

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres du comité de gestion d'échanger sur des dossiers et sujets d'intérêt.

11. Date de la prochaine réunion (9 décembre 2025)

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 9 décembre 2025.

12. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 11 h 53.

Compte rendu de la rencontre du comité de gestion de la Régie des alcools, des courses et des jeux tenue le mardi 2 septembre 2025 à 10 h 30, par TEAMS

Étaient présents : M^e Louise Vien, présidents par intérim
M^e Marie-Christine Bergeron, directrice des affaires juridiques
M^e Sabrina Khan, directrice de la direction du contentieux
M^r Rémi Bédard, directeur des services à la gestion
M^{me} Sandra Langevin, directrice générale adjointe des services à la clientèle
M^{me} Caroline Gilbert, directrice de la conformité et de l'inspection
M^{me} Andrée-Anne Garceau, secrétaire de la Régie et directrice du secrétariat général, du soutien à la gouvernance et des communications
M^{me} Renée-Maude Blouin-Dallaire, secrétaire principale au bureau du président
M^{me} Alinda Souralay, adjointe exécutive à la direction du secrétariat général, du soutien à la gouvernance et des communications

Était invité : M^e Marc Savard, vice-président à la fonction juridictionnelle par intérim

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est modifié avec le point suivant :

5.1. MTAA**2. Adoption du compte-rendu du 2 juin 2025**

Le compte-rendu du 2 juin 2025 est adopté.

3. Frais de déplacement

Les déplacements restent limités et doivent être approuvés par M^e Louise Vien.

4. Temps supplémentaires

Le temps supplémentaire doit également être limité et être approuvé par M^e Louise Vien.

5. Questions diverses;**5.1. MTAA**

Considérant les nouvelles orientations relativement au déménagement du bureau de Montréal, une rencontre sera organisée pour permettre aux employés de poser leur question.

6. Date de la prochaine réunion (mardi 6 octobre 2025)

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 6 octobre 2025.

7. Clôture de la réunion

La réunion a pris fin à 11 h 10.